



PRÉFET DE LA SEINE- MARITIME

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RAPPEL DE PRODUITS

Rouen le 11/03/2020

Verrines à base de viande de canard de l'établissement Jean-Marc Mallet à Yquebeuf (76690)

Un contrôle officiel, réalisé le 11 mars 2020 par les services de l'État (direction départementale de la protection des populations de la Seine-Maritime), a permis de constater que des verrines de produits à base de canard et de différents assaisonnements (terrines de canard, terrine de canard au calvados, au pommé, aux olives, au foie gras, verrines de foie gras) de l'établissement Jean-Marc Mallet situé à Yquebeuf (76690) n'ont pas été produites dans le respect des normes sanitaires.

Ces verrines non conformes ont été commercialisées sur différents marchés (Quincampoix, Auffay, Neufchâtel-en-Bray) et des foires du département de la Seine-Maritime (Cailly, Gournay-en-Bray, Saint-Victor-l'Abbaye).



Recommandations aux consommateurs :

Compte-tenu des conditions de fabrication et de stockage non conformes à la législation sanitaire de ces produits, ces verrines sont susceptibles de présenter un risque pour le consommateur.

Par mesure de précaution, il est demandé aux consommateurs de ne pas consommer ces produits et de les détruire via les ordures ménagères.

Préfecture de la Seine-Maritime

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex